

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 juillet 2012

Absents : Marie-Hélène Briat (pouvoir donné à Louis Bouchet), Claire Chazelle (pouvoir donné à Marie-Claude Massacrier), Liliane Geneyton (pouvoir donné à Michèle Sauvignet) et Jean Vernay (pouvoir donné à Louis Bouchet).

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

1 - Délibération

Décisions modificatives - Écriture d'ordre

Le CM donne son accord pour des dépenses imprévues ne nécessitant pas la modification du budget total.

Éclairage public

Le réglage de la programmation de l'éclairage public (en vue des économies d'énergie) devra être revu, suite à un mauvais fonctionnement lors de la fête patronale.

Les travaux sur l'éclairage public (toujours relatifs aux économies d'énergie) seront amortis dans l'année en cours.

2-Situation financière

- La ligne de crédit de 55 000 € est remboursée à ce jour. Après règlement des factures de travaux d'investissement (local tennis – aménagement Sté boules – four cantine – éclairage public ...) et de factures importantes d'exploitation (entretien stade foot – chauffage – feu d'artifice – consommation électricité et maintenance éclairage public - fleurissement...) pour environ 50 000 € la situation de trésorerie se monte à 73 000 € permettant d'engager la réalisation de la voirie des Rameys à l'automne 2012.

A ce jour pas d'emprunt envisagé.

3-Intercommunalité

Pôle Petite Enfance

Le permis de construire a été déposé par Mr le Maire directement au service instructeur de la DDT le 26/07/2012 et a fait l'objet d'un 1^{er} examen sur place. L'accusé de réception du dossier avec les compléments d'informations à fournir a été adressé à la commune le vendredi soir 27/07/2012. Ainsi le délai maximum de 6 mois devrait pouvoir être sensiblement réduit en vue de rattraper le retard pris pour la prise de décision par le conseil communautaire de la communauté de communes. (Décision prise à la séance du conseil communautaire du 11 juillet 2012 à Marcilly par 43 voix pour et 3 contre).

4- Projet « Relai du Châtel » - commission de sécurité du 24/07/2012

La commission de sécurité a donné un avis favorable.

L'obtention du fonds de concours de 50 000 € pour la création des chambres a été notifiée par écrit par la Communauté de communes du Pays d'Astrée.

5-Urbanisme

Abrogation de la loi du 20/03/2012 sur la majoration des droits à construire de 30% pour les habitations avec effet au 26/07/2012.

6-Travaux d'entretien au stade R. Perret et achat cantine

- Le réaménagement du terrain de Foot a coûté 4 827 €. Cet entretien est effectué tous les trois ans (50 tonnes de sable ont été déversées plus la scarification par l'entreprise Tissot).

- Le four de la cantine a été changé pour la somme de 3 845 €.

7-Personnel

La commune embauche pour un an (année scolaire 2012-2013) à l'école maternelle, une personne qui bénéficie d'un CUI (contrat unique d'insertion) avec une aide importante de l'État.

8- Commission fleurissement 2012-2013- Commission voirie .

- Concours de fleurissement : la commune est inscrite depuis cette année pour la première fois au concours des villages fleuris organisé par le conseil général. Michèle SAUVIGNET expose les observations intéressantes faites lors d'une 1^{ère} visite par les responsables du conseil général. Rapport sur cette visite à fournir.

- Commission voirie :

-programme 2012 dépôt de la consultation pour la voie des Rameys auprès de 5 entreprises indiquées par l'ATESAT, chantier prévu cet automne. (ouverture des plis le 21/08/2012 en mairie).

-programme 2013 la commission voirie devra remettre ses propositions pour 2013 avant le 15/09/2012 au maire pour dépôt du dossier finançable à 38 % par le Conseil général.

9-Numérotation des voies

Après une première étude sur les diverses voies habitées, une deuxième phase va être engagée portant sur la dénomination des voies à proposer, l'établissement de la liste des foyers par voie, l'évaluation du coût. Une réunion publique sera ensuite organisée en vue d'engager la réalisation soit en 2013, soit en 2014 selon l'avancement des propositions.

10-Commission Plan de sauvegarde DICRIM

DICRIM : information de la population sur les diverses catastrophes et le comportement à avoir. Le projet de document est remis aux conseillers pour observations. Après examen avec d'autres communes en présence des services de la Sous-préfecture il pourra être diffusé à toute la population comme prévu par la loi.

11-Divers

-16 septembre 2012, journée du patrimoine : visite de l'église

- Succès de la fête locale.

Prochain conseil municipal le 21 septembre à 20 heures.